

Infos



ÉDITORIAL

Le facteur

Vous souvenez vous (les plus anciens) de ce poème de Maurice Carême qu'on apprenait en primaires : « Le facteur » :

« Le facteur n'a jamais de lettre à me remettre... ; cette facture là c'est pour papa ; et la carte en couleur, avec un cœur c'est pour votre grande sœur... Pour vous il n'y a toujours rien, Mademoiselle.. »

J'ai le sentiment qu'il a disparu depuis longtemps des programmes. À juste titre et il n'est pas prêt à réapparaître. Le facteur ne passe désormais plus tous les jours et l'essentiel du contenu des boîtes aux lettres est constitué d'écrits publicitaires.

Au bureau de Poste, on remet plus de colis Zalando ou autres qu'on ne délivre de timbres, et les véhicules de ce service, qui n'est plus trop public, sont désormais garnis du message « délivré avec soin ».

Et nos facteurs doivent prendre beaucoup sur leur temps s'ils veulent encore le prendre pour parler un peu avec les gens car les boîtes aux lettres sont obligatoirement à route.

Mademoiselle, n'attendez plus de lettre ni de facteur.

Les réseaux sont désormais sociaux... Bof

Un petit clin d'œil à cette dame qui continue à m'envoyer, chaque année, une carte pour me souhaiter ses bons vœux. J'apprécie beaucoup.

Et merci à nos facteurs et services postaux.



Votre Bourgmestre
Jean-Luc Henneaux

MA COMMUNE, SES SERVICES

Ouvertures

OPEN

Services communaux

Lundi: 8h30 -12h30

Mardi: 8h30 – 12h30

Mercredi: 8h30 – 12h30 et 13h30-16h00

Jeudi: Sur rendez-vous

Vendredi 8h30 -12h30 et 13h30-16h

Les permanences sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

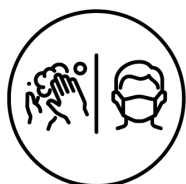
Les services communaux restent accessibles aux heures habituelles afin de traiter les demandes urgentes et essentielles. **! Prenez contact avec le service souhaité avant de vous déplacer !**

Numéros utiles :

Etat – Civil – Population	061 26 09 71 – 72 – 73 - 74
Taxes	061 26 09 79
Facturation de l'eau	061 26 09 87
Recettes	061 26 09 88
Receveur	061 26 09 80
Service du personnel	061 26 09 76
Secrétariat	061 26 09 65 – 66
Travaux – urbanisme : division technique	061 26 09 83 – 84 - 85 - 62
Enseignement	061 26 09 76
Culture	061 26 09 67
Extra-scolaire	061 26 09 68
Ecopasseur	061 26 09 75
Plan de cohésion sociale	061 26 09 63

!! Information Covid 19 !!

Retrouvez toutes les informations sur l'évolution de la crise et des mesures sanitaires sur notre site web : www.saint-hubert.be Des questions particulières ? Consulter le site www.info-coronavirus.be ou contacter le numéro d'information gratuit 0800 14 689 (ligne accessible du lundi au vendredi de 9 à 17h).



Respectez les règles d'hygiène et portez un masque



Préférez les activités à l'extérieur



Pensez aux personnes vulnérables



Gardez vos distances



Limitez vos contacts rapprochés



Suivez les règles sur les rassemblements

MA COMMUNE, SES SERVICES

FOCUS SUR... LA MOBILITE

1/ Réalisation d'une liaison de voies lentes entre les villages et le centre de Saint-Hubert

Ce mois d'avril a vu le début de la phase 1 des travaux de réalisation de voies lentes reliant les différents villages de l'entité au centre de Saint-Hubert. Issu d'une consultation populaire via la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), et inscrit dans le Programme Local de Développement Rural, ce projet vise à aménager une liaison (en étoile) sécurisée à destination des piétons, vélos et autres cavaliers et favoriser les déplacements lents en utilisant l'assiette de l'ancien vicinal (voie du tram) et différents chemins existants.

La première phase, en cours actuellement, prévoit la liaison entre Saint-Hubert et Vesqueville, ainsi qu'un aménagement de la voirie vers Hatrival. Dans une deuxième phase seront réalisés les travaux entre Saint-Hubert et Arville, Lorcy, le monastère d'Hurtebise et le camping Europacamp. Le montant total des travaux s'élève à 602.634,33 euros tout compris, subsidiés à hauteur de 420.624,06 euros par la Direction du Développement Rural de la Région Wallonne.



Un peu d'histoire...

Le rail à Saint-Hubert - Benoît Strepenne - Saint-Hubert d'Ardenne asbl

Le 27 octobre 1858, la Grande Compagnie du Luxembourg inaugure la ligne de chemin de fer de Bruxelles à Arlon, dont la construction avait débuté onze ans plus tôt.

Cherchant le parcours le plus aisé à travers l'Ardenne, la Compagnie a choisi de traverser notre région en suivant le cours de la Lhomme. Comme d'autres localités d'importance alors comparable, Saint-Hubert est négligée : sa gare, à laquelle on ne peut initialement accéder que par d'improbables chemins, est construite à 6 km du bork, au confluent du ruisseau de Poix et de la Lhomme.

Dès 1859, l'État relie ville et gare par une nouvelle route en bordure de laquelle une ligne de chemin de fer vicinal — la première construite en Wallonie — est établie en 1886. Cette ligne de Poix à Saint-Hubert formera la base du groupe de Poix de la Société nationale des Chemins de Fer vicinaux (SNCV) et sera prolongée vers Libin, Paliseul, Bouillon, Corbion, Pussemange et la France dans une direction, vers Freux où elle rejoignait la ligne de Libramont à Amberloup dans l'autre.

C'est cette ligne de Freux, actuellement aménagée en voie lente, qui nous intéresse aujourd'hui. Proposée dès 1890 par la SNCV, elle est aussitôt mise à l'étude. Un premier plan en est présenté le 4 mai 1909 avant que le projet soit mis sur une voie de garage. Les travaux, finalement entrepris en 1915, sont ralentis par la Première Guerre mondiale et la reconstruction qui suit. La voie, d'une longueur propre de 10 916 m, n'est inaugurée que le 10 mai 1924.

Moins de trente ans plus tard, le 7 octobre 1951, la liaison est fermée au trafic de voyageurs. La fermeture au transport de marchandises suit le 12 juillet 1954. Des services voyageurs Saint-Hubert – Bastogne via Amberloup seront toutefois maintenus les jours de marché à Bastogne jusqu'au 6 septembre 1954. La voie est déposée dans les derniers mois de 1954. Les autres lignes du groupe de Poix bénéficieront de quelques années de sursis, mais fermeront toutes entre 1956 et 1960.



Carte postale ancienne non circulée. Panorama de Saint-Hubert depuis le haut de la rue du Mont. Dans la prairie, la boucle faite par la voie entre la rue des Rogations et la rue du Mont.



8 août 1953. Une rame de retour de Bastogne stationne en gare de Saint-Hubert. Photo de Jacques Bazin.

MA COMMUNE, SES SERVICES

La Ville de Saint-Hubert recrute !

Vous aimez vous investir pour des projets concrets ? Vous aimez le travail en équipe ?
Vous aimez les structures à taille humaine ? Vous aimez la flexibilité ?

Rejoignez-nous !

Nous recherchons un chef de bureau (CDI, niveau A) pour l'équipe de la comptabilité-ressources humaines.

Le service comptabilité – ressources humaine assure la gestion des taxes et redevances, la facturation, les marchés publics, les bons de commande, la gestion quotidienne du personnel communal.

En plus du management du bureau, le chef de bureau gère ses propres dossiers et projets (à terme notamment : assurances, locations diverses, patrimoine forestier et chasse, ...). Il assure la facturation et collabore avec le Receveur en place pour la perception des recettes.

Nous offrons :

- Un contrat à durée indéterminée
- Un salaire net d'environ 2.271 euros

(Simulation pour une personne isolée, sans enfant et avec 6 années d'ancienneté)

- La reprise de 6 années d'ancienneté minimum (La Ville reprend la totalité de l'ancienneté dans le secteur public et 6 ans maximum des autres secteurs)
- Un minimum de 26 jours de congé payés par an
- La récupération des heures supplémentaires

- La possibilité de télétravailler 2 jours par semaine (Le télétravail est prévu dans le règlement de travail à concurrence de deux jours par semaine pour les temps pleins. Le télétravail est évidemment adapté suivant les normes sanitaires. La Ville applique en effet les recommandations fédérales en termes de télétravail dans le cadre des mesures sanitaires.)

- La flexibilité des horaires via des plages mobiles
- Un travail dans une équipe compétente et motivée (Le service comptabilité-ressources humaines comprend actuellement 5 personnes outre le Receveur régional en place.)
- Un travail diversifié

Intéressé(e) ?

La description précise du poste et les conditions pour postuler sont disponibles sur notre site Internet : <https://www.saint-hubert.be/emploi/>

Plus d'informations : Service personnel de la Ville – 061/26.09.76 ou personnel@saint-hubert.be



Info service : population !

- Les citoyens sont personnellement responsables du renouvellement administratif de leur permis de conduire modèle carte bancaire en temps opportun.
- Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ? Rendez-vous à votre administration pour le renouveler
- L'obligation de posséder une carte électronique passera en 2033, en attendant ce n'est pas obligatoire. Toutefois, nous vous le recommandons pour voyager à l'étranger.

Espace Public Numérique

L'EPN vous accueille sur [rendez-vous uniquement](#). Les rendez vous se prennent soit par téléphone au 061 26 09 63 (du lundi au mercredi) soit par mail à e pn@saint-hubert.be. Masque obligatoire.



VÉRIFIEZ LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE!



Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans !
Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ?
Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.

[f](#) [t](#) [in](#) [@](#) [v](#) | www.mobilit.belgium.be



Repair Café

Ouvert le dimanche 20 juin 2021 [sur inscription UNIQUEMENT](#) et pour les objets urgents prioritairement
Infos & Réservations : Anaïs BAYET PCS de Saint-Hubert
061/26.09.63 ou anais.bayet@saint-hubert.be

MA COMMUNE, SES SERVICES

Du côté de l'École communale Paul Verlaine !

La nature s'invite chez nous !

Ces derniers temps, l'école se met au vert. Que ce soit pour découvrir les changements de la nature ou pour aller visiter la pépinière du village avec les plus petits, les enfants mettent les mains... « à la terre » ! Réalisation de semis en vue de créer un petit potager pour l'école dans la classe de Madame Jocelyne, expériences sur le développement d'une graine...



Donnerie



Nous sommes heureux d'annoncer la réouverture de la donnerie, Avenue Paul Poncelet 22.
Changement d'horaire : jeudi de 14H à 16h, Samedi de 9H30 à 12H30 et le 3ème dimanche du mois de 9H30 - 12H30

Quelques règles essentielles sont à respecter :

- 2 personnes à la fois dans la donnerie pour une durée limitée à 10 minutes
- On ne touche que les objets qu'on prend
- On maintient une distance d'1m50 avec les autres personnes
- On porte un masque
- On se désinfecte les mains en entrant et en sortant

La boîte à dons reste, quant à elle, accessible tous les jours. Merci de respecter les consignes et le travail des bénévoles. Restons prudents le virus circule toujours.



Consommez local avec les chèques-commerces !

Aujourd'hui plus que jamais,



MA COMMUNE
mes achats

Depuis avril 2021 et en collaboration avec l'ADL, la Ville offre aux citoyens des chèques-commerces pour différentes primes (naissances, noces d'or, etc.). Ces chèques sont accessibles à qui veut soutenir les commerces locaux et consommer local

Si vous aussi vous souhaitez en acquérir pour en offrir à vos proches, à vos collaborateurs ou encore à vos clients, n'hésitez pas à contacter l'ADL. Plus d'info sur la page web : www.adl-saint-hubert.be

Vous êtes commerçant et vous souhaitez intégrer ou vous retirer de cette liste ? Vous avez des questions sur l'échange de ces chèques ? Contactez l'ADL : adl@saint-hubert.be ou 061/68.97.39



L'INFO CULTURELLE

Bibliothèque



Mardi 10h à 18h
Mercredi 13h à 17h
Jeudi de 10h à 12h

Vendredi de 12h à 18h
Samedi de 13h30 à 17h30
Tel. : 061/61 33 85

Départ du bibliothécaire dirigeant Marc Verté et arrivée de Margot Schlecht

Vous avez sûrement en mémoire la silhouette et le sourire de Marc Verté qui depuis plus de 30 ans circule presque au pas de course entre les rayonnages de la bibliothèque publique de Saint-Hubert et passe de son bureau à l'arrière, au comptoir pour servir, renseigner ou inscrire des lecteurs de tout âge avec son collègue de longue date, Benoît Pirson. Ou vous l'avez rencontré en tant que partenaire culturel lorsqu'il proposait des projets pour développer la lecture avec les responsables des écoles de la commune, avec le centre pénitencier, le centre de jour d'Andage, le home, la crèche ou la Cellule culturelle Haute-Lesse, le CJLg, la Maison des Jeunes, la Courte Echelle, AMO Chlorophylle ou encore les ateliers de dessin et calligraphie, l'UTA, le Ciep et bien d'autres encore.

Ces très nombreuses collaborations illustrent son ouverture aux autres, son affabilité et sa gentillesse dans son souci de lier la vie de la bibliothèque avec celle des représentants culturels de l'entité communale.

Le CA a lui aussi toujours pu admirer son travail méticuleux, son souci de gérer au mieux tous les dossiers administratifs, financiers et plus spécifiquement liés à la gestion d'une bibliothèque.

Il a permis aux deux anciennes bibliothèques communale et paroissiale fusionnées de devenir une bibliothèque publique au service de toute la population.

Marc Verté prend une pension méritée. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur pour développer tous ses autres talents dans cette nouvelle étape.

Pour lui succéder, nous avons la joie de pouvoir accueillir une jeune remplaçante, Margot Schlecht qui poursuivra le travail de Marc Verté et apportera sûrement à la bibliothèque grâce à sa personnalité un dynamisme et une impulsion qui lui seront propres. Nous lui souhaitons la bienvenue et plein succès.



Anne Berg, Présidente de l'Asbl

Ce mois-ci, vos bibliothécaires ont aimé :

Betty de Tiffany Mc Daniel

Betty Carpenter est la fille d'une mère blanche et d'un père cherokee. Après des années d'errance, sa famille s'installe dans l'Ohio. Avec ses frères et sœurs, la petite fille grandit bercée par les histoires de son père. Quand de terribles secrets de famille refont surface, Betty affronte l'adversité grâce à l'écriture.

L'homme-chevreuil de Geoffroy Delorme

L'auteur relate son immersion dans la forêt domaniale de Louviers parmi les chevreuils pendant des années. Il explique comment il a vécu sans aucun équipement, s'inspirant d'eux pour se nourrir de plantes et de fruits à coques.

Les jardins de Zagarand de Éric de Kermel

Depuis qu'il a perdu son fils, Paul a arrêté de vivre. Il est finalement invité par sa soeur, Mathilde, à venir la rejoindre à Zagarand, un lieu isolé dont il est dit que personne ne revient. Une fois sur place, Paul est isolé dans une petite maison et doit apprendre à faire du feu, puiser de l'eau, cultiver des graines et modeler l'argile. Toutes ces épreuves l'aident à redonner du sens à sa vie.

Animations biblio-jeunesse



La bibliothèque de SAINT-HUBERT propose des animations littéraires et créatives pour les enfants âgés de 3 à 12 ans. Ces animations sont gratuites.

Horaires des animations : 3-5 ans : de 14h30 à 15h30
- 4-7 ans/6-9 ans/9-12 ans : de 14h30 à 16h

Juin : Mercredi 09 (3-5 ans) ; Samedi 12 (4-7 ans)

Juillet : Samedi 10 (6-9 ans) ; Mercredi 14 (9-12 ans)

Réservation : mp.simar@hotmail.com ou sur la page facebook du groupe animation biblio jeunesse saint-hubert

L'AGENDA SPORTIF

Yoga Nature

Cours de Yoga Nature pour adultes et enfants sur le site de l'Europacamp de Saint-Hubert de 10H00 à 11H20, le samedi 3 juillet et le samedi 10 juillet.

Informations et inscriptions : 0487 74 53 61 ou par mail à contact@anaisbayet.com

Namasté. Anais

www.anaisbayet.com -Facebook: [anaisbayet.be](https://www.facebook.com/anaisbayet.be)

Royal Basket Club Saint-Hubert : Stage d'été

Groupe 1 : Enfants nés entre 2005 et 2016 - **Stage Basket**

De 9h à 16h - Hall Michael Paquay

1h de piscine en fin de journée, surveillance assurée le temps de midi. Barbecue offert le dernier jour.

Groupe 2 : Enfants nés entre 2017 et 2018 (3 ans accomplis)

Stage Psychomotricité De 9h à 12h - Salle de gymnastique de l'école d'Hatrival

Date : 23 - 27 août 2021 **Prix** : Groupe 1 : 75€ - Groupe 2 : 50€

Infos & Inscriptions :

Groupe 1 : leonard.philippe@belgacom.net - 0494/57.36.68

Groupe 2 : jeanne.collette@live.be - 0496/03.27.68

Complément d'info à la brochure « Que faire cet été ? Édition 2021 »

En plus des autres opérateurs, cités dans la brochure, le Centre National de Vol à Voile (CNVV) proposera également des stages cet été, si les protocoles le permettent.

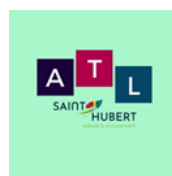
Vous habitez la commune de Saint-Hubert ?

Le Centre National de Vol à Voile propose aux jeunes borquins de découvrir l'aérodrome et la région de Saint-Hubert dans une nouvelle dimension ! Durant ce stage, les jeunes effectueront **2 vols chacun** durant une semaine.

Planning : Semaine du 26 au 30 juillet 2021

Conditions d'inscription : Habiter la commune de Saint-Hubert

Infos & inscriptions : Contactez le +32 (0) 61 61 12 68 ou info@cnvv.be



LES INFOS ASSOCIATIVES

La chronique des aînés



A l'eau, à l'eau et en douceur

Imaginez qu'une douce main vous dépose délicatement au creux des flots bleus pour vous libérer et vous laisser nager librement. Un rêve ? Non. Bientôt - ce mois-ci sans doute - une réalité à la piscine publique de Saint-Hubert.

En partenariat avec la Province de Luxembourg et les asbl Andage et Sport et Culture, la Commune de Saint-Hubert finance l'installation d'un « lève personne » qui facilitera l'accès au bassin pour les personnes à mobilité réduite.

Le principe est celui d'une « petite grue » dotée d'une chaise. D'un accès facile (pas de réservation), d'un maniement aisé, cet appareil devrait ravir celles et ceux qui éprouvent des difficultés à se livrer aux joies de la natation.

Il y aura toujours un maître nageur pour vous assister à entrer dans l'eau ou à en sortir.

Pour l'anecdote, l'idée avait été émise par le Conseil Consultatif des Aînés et Andage voilà...une dizaine d'années.

Tout vient à point à qui sait attendre, n'est-ce pas ?

La phrase santé (en collaboration avec la Maison médicale) : "Vous êtes un homme (ancien) fumeur entre 65 et 75 ans, pensez au dépistage de l'anévrisme de l'aorte abdominale, parlez-en à votre médecin."

Expo « Napoléon - Au-delà du Mythe » gare TGV LIEGE Guillemins

26 juin 2021 - Déplacement en train au départ de la gare de MARLOIE à 9 h 35 - Possibilités de covoiturage - Prix par personne : environ 25,00 € (ticket combiné : train et entrée à l'expo) - Repas non compris - D'autres renseignements vous seront communiqués ultérieurement.

Réservations obligatoires pour le 8 juin 2021 :

José COLSON : 061/61.23.87

Josiane BOURDON : 061/61.10.73

Alice PHILIPPART : 0497/20.11.54

Des demandes, des propositions,
des renseignements ?

Maurice Mérenne, Président 0499.62.31.01 - merenne.maurice@gmail.com,

Alice Philippart, Secrétaire 0497.20.11.54 - alice.philippart@live.fr

Écrivain public

Rédige avec vous toute correspondance privée ou administrative.

Service gratuit et confidentiel. Sur rendez-vous au 0479 43 28 17

LES INFOS SOCIALES

CPAS

Le CPAS de Saint-Hubert vous informe que les permanences sont toutes annulées jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, il est possible de contacter une assistante sociale par téléphone au 061 51 00 60 du lundi au vendredi de 9h à 16h. Merci de votre compréhension.

Petite enfance

Crèche "Les Petits Pieds de la Commane":

061 25 55 81

Baby Service

061 22 22 38

ONE

Séverine FRANCOIS :

0499 99 80 90



Zoom 18/25
Un soutien pour tous les jeunes et étudiant-e-s touché-e-s par la crise !

Tu as besoin d'aide ?
Nous sommes là pour toi !

POD MAATSCHAPPELIJKE INTEGRATIE
BIJER SAMEN LEVEN
SPF INTÉGRATION SOCIALE
FELUKWIJVE ENDELIJKE

Besoin d'aide ?
N'hésite pas,
nous sommes là pour toi !
061/51 00 60
info@cpas-saint-hubert.be



<http://bit.ly/zoom18-25>

Donnerie vêtement pour bébé

Vous avez besoin de quelques vêtements pour votre enfant de 0 à 4/5 ans ? Notre donnerie est là pour vous. Sur rendez-vous uniquement au 0491 12 74 19 (par sms ou en laissant un message avec vos coordonnées complètes).

ONE

Votre Pep's ONE peut vous recevoir sur rendez-vous dans son bureau dans l'espace « Toi, Moi, Nous »
Contact : Séverine FRANCOIS, 0499 99 80 90

! Les Services " Toi, Moi, Nous" et "Bulle - Permanence Sage Femme" sont suspendus jusqu'à nouvel ordre et sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire actuelle !

VESTIBOUTIQUE CROIX ROUGE

Horaires :

- Les mardis de marché, de 9h30 à 12h00
- Les mercredis et vendredis de 13h30 à 18h00
- Les samedis de 10h00 à 14h30

Bienvenue à toutes et à tous : vêtements, brocante, livres et jeux à tout petit prix.

Saint-Vincent de Paul



Appel aux dons : BE21 0018 5733 6903

La « Saint-Vincent de Paul » de Saint-Hubert vous invite à ses 2 distributions de colis alimentaires par mois.

Quand ? Le 1er mardi et le 3e mardi de chaque mois, de 14h à 18h.

Où ? Accès par l'avant de la Maison de Repos mais bâtiment situé à l'arrière : 44 rue du home. - Munissez-vous de plusieurs sacs de courses.

Merci de prendre contact avec Mme SAC, assistante sociale CPAS, afin de savoir si vous rentrez dans les conditions, mais également de vous inscrire : CPAS : 061/51.00.60 ou charline.sac@cpas-saint-hubert.be

DIVERS

Les articles (1400 caractères max. espaces inclus) à faire paraître dans ce mensuel (**doc. Word et image jpg**) doivent parvenir à l'adresse info@saint-hubert.be **AVANT LE 5 DU MOIS PRÉCÉDENT** la parution. Passé ce délai, plus aucun article ne sera accepté.

La Ville se réserve le droit de publier les images et/ou les articles, et de les modifier, en fonction de la place disponible dans la revue.

Horaire du poste de police

La Zone de police Semois et Lesse vous remercie de bien vouloir respecter les heures d'accueil du poste de Saint-Hubert:

Lundi : 09h00-12h00 et 15h00-17h00

Mardi : bureau fermé - Mercredi : 15h00-17h00

Jeudi : bureau fermé - Vendredi : 09h00-12h00

Une certification des immeubles bâtis pour l'eau à partir du 1er juin

À partir du 1er juin 2021, les nouvelles constructions devront disposer d'une Certification des Immeubles Bâtis pour l'Eau dénommée CertIBEau. Tout comme pour la certification PEB, les nouvelles constructions devront être certifiées par un certificateur agréé.

La certification Certibeau a pour objectif de vérifier que les installations en matière d'eau (potable, usée et pluviale) respectent les principes du Code de l'Eau afin de répondre à trois enjeux majeurs :

- **Sanitaire** : les installations conformes permettent d'éliminer les risques sur le plan de l'hygiène et de la santé humaine, au niveau des installations intérieures mais également du réseau public de distribution d'eau potable via, par exemple, le bon état des canalisations, l'absence de connexion entre le circuit d'eau de distribution et celui d'eau de pluie, ...
- **Environnemental** : grâce à la vérification de la bonne épuration des eaux usées et à l'absence de rejet de celles-ci dans le milieu naturel, la qualité de nos cours d'eau est améliorée,
- **Informatif** : à travers cet audit, chaque propriétaire acquiert une bonne vision de l'état de ses installations d'eau ainsi que la réglementation et les risques sanitaires qui y sont liés.

Si vous construisez un nouvel immeuble et demandez un raccordement à la distribution d'eau, l'obtention du certificat CertIBEau sera la condition nécessaire pour que le raccordement à l'eau de votre immeuble soit définitivement mis en service.

>>> Plus d'infos ? <https://www.certibeau.be/fr>



SAMEDI 19 JUIN

DÈS 14H30
ANIMATIONS MUSICALES
AU COEUR DES COMMERCES

DE 18H30 À 21H30
CONCERTS ITINÉRANTS
DES GROUPES
ALLASAX
THE POLK BANDIES
ORQUE DE BARBARIE
DE SEVARO

**SAINT-HUBERT
MUSIQUE**

LA FÊTE DE LA MUSIQUE S'INVITE
DANS LE CENTRE DE SAINT-HUBERT

UNE ORGANISATION DU ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE DE SAINT-HUBERT

PLACE DU MARCHÉ, 15, 4870 SAINT-HUBERT SAINTHUBERT-TOURISME.BE +32 41 41 30 10



Vous aimez Saint-Hubert ?
Vous aimez transmettre ?

Nous sommes à la recherche d'
AMBASSADEURS / AMBASSADRICES
ayant envie de raconter notre Ville
à nos touristes et visiteurs.

Lors d'une balade dans le centre-ville ou l'un de ses villages, nous vous proposons de transmettre vos connaissances, votre ressenti, vos anecdotes sur notre Ville. Ainsi, notre public profitera d'une visite enthousiaste et personnalisée de Saint-Hubert.

Envie de jouer ce chouette rôle ?
Envoyez-nous un e-mail à info@rsi-sainthubert.be



SANTE

Dr Carine Pierret
rue de Vesqueville 22
6870 Hatrival
061 22 56 88

Dr Maria Decoste,
rue Saint-Gilles 21,
6870 Saint-Hubert
061 61 11 14

Dr Michel Rifon
rue de Wacomont 38,
6870 Saint-Hubert
061 61 54 58



Dr Vincent Lange
Dr Céline Vanschepdael
Dr Oriane De Vleeschouwer
Dr Marielle Moors
Dr Mathilde Lechat (Assistante en médecine)

Maison médicale
L'homme et Santé
rue de la Comane 17B
6870 Saint-Hubert
061 86 02 33

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES

La liste des pharmacies de garde du centre Ardenne est affichée à chaque pharmacie. Vous pouvez également consulter le site : www.pharmacie.be ou appeler le 0903/99.000 24h/24 et 7 jours/7 (1,50 EUR/Min)

WE des 5 et 6 juin :

Phcie Casin Bertrix - Rue de Burhaimont 36 - 061/414206

WE des 12 et 13 juin :

Multi Henneaux Libin - Rue du Commerce 27 - 061/655161

WE des 19 et 20 juin :

Familia Bertrix - Rue de la Gare 29 - 061/411470

WE des 26 et 27 juin :

Phcie Recogne - Avenue de Bouillon 78 - 061/233082

Infirmières à domicile

F. ZEVENNE : 0494 70 07 20
C. JACOB : 0499 12 08 56
C. DELMONT : 0493 73 20 59
M. HAZARD : 0499 18 61 28

C. SOYER : 0472 86 76 12 J.
GOMEL : 0476 22 73 95
A. FERON : 0471 07 72 22

Infirmier/ères indépendant/es P. ROSSIGNON : 0497 80 87 02 B. CASPAR : 0471 55 22 29
« Bien vivre chez soi »

Infirmières indépendantes C. KECH : 084 36 66 26 F. HEINE : 0479 06 08 91

ASD (Aide et Soins à Domicile) : 061 23 04 10 (Mesdames Anie Duchêne et Ivelyse Hornard)

Centrale de Services à Domicile (CSD) en Luxembourg : 061 61 31 50 - 24h/24 - Pauline HENQUINET

CROIX ROUGE de Belgique

- MCR Centre Ardenne : 061 222 333
- réservation d'un transport : 0498 51 74 03
- location de matériel (lit, tribune, béquilles...) : 061 222 333

Urgences : 112



VOS CONSEILLERS COMMUNAUX

Collège communal

CAP 2018	HENNEAUX Jean-Luc - Bourgmestre	0479 79 05 81 jeanluc.henneaux@saint-hubert.be
CAP 2018	HENNEAUX Pierre - Echevin	0476 27 51 11 pierre.henneaux@saint-hubert.be
CAP 2018	PIERLOT Patrick - Echevin	0496 23 94 10 patrick.pierlot@saint-hubert.be
CAP 2018	HENNEAUX Anne - Echevine	0494 12 47 25 anne.henneaux@saint-hubert.be
CAP 2018	NICOLAS Céline - Echevine	0475 22 15 61 celine.nicolas@saint-hubert.be
CAP 2018	ADAM André- Président du CPAS	0496 50 74 14 andre.adam@saint-hubert.be

Conseil communal

Dyn@m'lc	NEUVENS Didier	0475 45 02 33 didier.neuvens@saint-hubert.be
PluS	PIERRET Séverine	0496 96 58 54 severine.pierret@saint-hubert.be
Dyn@m'lc	BOSENDORF Dominique	0497 48 20 16 dominique.bosendorf@saint-hubert.be
Dyn@m'lc	MARCHAL Joseph	0475 47 05 53 joseph.marchal@saint-hubert.be
Cap 2018	PALIZEUL Christine	0496 78 39 97 christine.palizeul@saint-hubert.be
Dyn@m'lc	SLACHMUYLDERS Jean-François	jean-francois.slachmuylders@saint-hubert.be
Cap 2018	PICARD Pauline	0491 74 75 07 pauline.picard@saint-hubert.be
Dyn@m'lc	PENOY Dominique	0478 49 10 66 dominique.penoy@saint-hubert.be
PluS	GILSON Philippe	0496 69 49 97 philippe.gilson@saint-hubert.be
Cap 2018	BROCARD Jean-Louis	0495 99 13 83 jean-louis.brocart@saint-hubert.be
Dyn@m'lc	JAUMIN Georges	084/36.62.96 georges.jaumin@saint-hubert.be
CAP2018	BOUCQUEY Sandrine	0475 66 85 57 sandrine.boucquey@saint-hubert.be
